Image not found or type unknown

Menacé de mort par mes voisins

Par **aoken**, le **01/12/2011** à **19:01**

Bonjour,

Aujourd'hui mes voisins du dessus avec qui nous avons des problèmes depuis quelque temps sont venu toquer a ma porte pour me menacer de mort.

Mercredi dernier ils ont mis la musique à 2heur du matin jusqu'à 3 heur, j'ai appelé la police a 2h15 et il sont arrivé 1h plus tard donc a 3h15 donc il n'ont pas pu constaté la musique.

Ils sont venu me prévenir que si on les gêné ou si on appelé la police encore une fois il me saignerait et que si il allait en prison à cause de moi "il y aura une autre personne qui viendra se charger de moi", je le cite, donc que me conseillez vous?

Par **Claralea**, le **01/12/2011** à **19:14**

D'aller porter plainte pour menace de mort, ce n'est pas à prendre à la legère.
Lire ce lien http://droit-finances.commentcamarche.net/legifrance/37-code-penal/90803/des-menaces

Si la police ne veut pas prendre votre plainte, vous exigez au moins une main courante, et à la seconde menace, vous pourrez arguer de la "menace de mort réitérée", ils seront bien obligé d'en tenir compte

S'ils ne veulent toujours pas, car cela devient difficile de porter plainte dans les commissariats, vous portez plainte directement auprès du procureur et lui signalant les manquements du commissariat

Par **aoken**, le **01/12/2011** à **22:30**

merci de ta reponse

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés